

*Demande à faire parvenir au Comité Régional avant le 15 décembre 2022.
Aucune demande hors délai ne sera examinée, hors cas exceptionnel.*

NOM Prénom	
DATE DE NAISSANCE	
CLUB / N° LICENCE	
CATEGORIE 2023	
NB DE POINTS FFC 2022	
CATEGORIE DEMANDEE	

MOTIF DE LA DEMANDE

Date et signature de l'intéressé :

AVIS DU MEDECIN REGIONAL (si nécessaire selon motif)

Date et signature :

AVIS DU PRESIDENT DE CLUB

Date, signature et cachet du club :

DECISION DEFINITIVE